

Pour Cayeux... Ensemble !



Bulletin
d'Informations
Municipales
n°40

Janvier
Février
Mars 2018

www.cayeux-sur-mer.fr

DESTINATION NATURE ET ESPRIT DE LIEUX

Mesdames, Messieurs,

Le printemps tant attendu est arrivé rempli de promesses. A Cayeux, il y aura des fleurs partout pour qui voudra bien les voir, comme disait Matisse, ce célèbre peintre natif des Hauts-de-France. Sans l'hiver, le printemps ne serait pas aussi agréable. Car ces derniers mois, le vent, la pluie, les tempêtes, le froid n'ont pas épargné notre commune. Début janvier, Eleanor a marqué les esprits : des vents de nord ouest atteignant 130 km/h, des coefficients de marée de plus de 105, une mer déchaînée avec des creux de 6 m, des vagues déferlant sur les trottoirs, des caves inondées. Un événement pour de nombreux curieux venus assister à un spectacle qui a rappelé que si la nature évolue, le risque, lui, reste et que seules les conséquences des risques naturels peuvent être maîtrisées.

La lumière du printemps est donc la bienvenue, pour effacer les ombres, les déconvenues et cicatriser les plaies, les blessures. Celles liées aux disparitions (mes pensées vont notamment à la famille de l'historien Jean Estienne), aux revirements de situation (nos bas-champs ne sont plus considérés en zone à handicap naturel !), aux mauvaises annonces (fermeture de classe).

Mais le cœur de Cayeux reste brûlant. Chaque jour, à vos côtés, j'entends ses battements. Comme j'entends vos espoirs, vos aspirations, vos inquiétudes, vos déceptions. Cette chaleur, cette vitalité, ces incompréhensions, au quotidien, je les ressens, je les partage. Pour réussir l'objectif partagé de faire grandir Cayeux, de faire de notre commune une ville balnéaire attractive du 21^{ème} siècle, inscrite dans son temps, pour qu'elle réussisse sa mutation, je dois pouvoir compter sur votre soutien et votre patience. Pour rendre hommage à notre ville mère, avec mon équipe, nous travaillons avec rigueur et passion pour qu'elle devienne la destination nature incontournable du littoral picard et conserve intacts son esprit, son art de vivre et ses traditions. Mais avant tout, pour accueillir de nouveaux habitants (et ne plus en perdre), Cayeux doit demeurer une ville où il est agréable de vivre toute l'année (commerces, services, santé, soins, sport, culture, animations...) et qui se renouvelle à chaque saison.

Voici nos obligations !

Bien à vous,



Fidèlement, votre maire, **J**ean-**P**aul **L**ECOMTE

Vie communale



L'aménagement de la route blanche est désormais terminé. **U**n parking gratuit est disponible à chaque entrée de la Route. Le cheminement est balisé et le massif dunaire protégé. Un piétinement trop fréquent l'endommagerait.

A pied ou en vélo, le chemin balisé permet de relier en douceur la Mollière au Hourdel. La promenade est sécurisée et tout à fait adaptée aux familles avec de jeunes enfants. Des panonceaux répartis tout au long du chemin permettent de découvrir la flore exceptionnelle qui le borde. Ce circuit permet d'observer à bonne distance la colonie de phoques au repos sur les bancs de sable de la baie.

N'oubliez pas de consulter l'horaire des marées et d'emporter vos jumelles, veillez à maîtriser vos chiens et à déposer déchets et déjections dans les poubelles installées sur le parking !

LE KIOSQUE EN TRAVAUX

Le kiosque à musique de Cayeux-sur-mer a plus d'un siècle !

Construit en 1910 par Léon **K**eppler, architecte à Eu, il n'était alors pas couvert, mais simplement entouré d'un garde-corps en bois.

Repeint en 2005, il a besoin de travaux de grande ampleur. La dalle supérieure, fendue, doit être intégralement refaite. Les poteaux structurants, rongés de rouille seront remplacés. Pour que ce monument emblématique, qui a vu danser des générations de Cayolais, soit transmis en bon état à nos enfants, des travaux seront effectués dès les beaux jours par les entreprises locales. Il sera remis en peinture par les services municipaux.



A LA MOLLIÈRE

La salle des fêtes est terminée. L'aménagement interne (tables, bancs, vaisselle...) est en cours.

Comme pour les autres salles communales, les réservations se feront en mairie. Tarifs et infos sur le site internet de la ville.



La réhabilitation de l'ancienne poste, qui abrite aujourd'hui le cybersite est achevée.

Nous avons choisi de garder et mettre en valeur les lignes architecturales du bâtiment d'origine, dans le prolongement de l'avenue Carnot. Une belle réalisation de l'entreprise DBA.

ENQUÊTE SUR LA FÊTE FORAINE ESTIVALE : LES RESULTATS

75 % des personnes qui ont répondu sont **favorables** au maintien de la fête foraine pour les enfants.
25% des bulletins y sont opposés.

A la question, «si oui, êtes-vous favorable à son installation sur le bord de mer (excepté sur le DPM) ou en centre-ville»,

64 % des participants ont choisi le front de mer et 31% le centre ville.

Quelques bulletins proposaient l'installation de la fête foraine en dehors de la ville ou à côté des jeux.

Merci pour votre participation qui nous a beaucoup aidés dans notre choix !

Selon les vœux exprimés lors de cette enquête, la fête foraine sera donc maintenue sur le front de mer.

Comme il ne nous est plus permis de l'installer sur le Domaine Public Maritime, elle sera placée sur le boulevard à proximité de son emplacement précédent mais en empiétant en partie sur le trottoir qui est très large et en partie sur le Boulevard Sizaire. L'emprise sera moins importante, délimitée et sécurisée par des blocs bétons. Nous espérons que cela répondra aux attentes de nombreux Cayolais et touristes qui souhaitent que la ville soit animée pendant la période estivale.

LE DISPOSITIF AIDER SE PRECISE

Avec un peu de retard lié à l'évolution des orientations gouvernementales, l'appui à la commune de Cayeux-sur-mer sur son projet de développement a démarré avec les premiers échanges entre les services de l'Etat concernés et la municipalité.

Comme indiqué dans le précédent numéro de *Pour Cayeux... ensemble !*, il s'agit de définir l'avenir de la commune en tenant compte à la fois de ses nombreux atouts, de ses perspectives de développement et des besoins de protection liés à son patrimoine naturel exceptionnel.

L'aide de services experts de l'Etat mais aussi l'association d'autres collectivités doit permettre de proposer une stratégie d'ensemble et de mettre en cohérence l'ensemble des grands dossiers de la commune en commençant par le contenu du document référence qu'est le Plan Local d'Urbanisme (PLU), mais aussi l'évolution du **Boulevard Sizaire**, les plans de stationnement et de circulation ou encore l'accueil touristique.

Pour la municipalité, c'est aussi la volonté de construire en 2018 un véritable projet collectif de transformation de la commune, réalisable sur plusieurs années.

C'EST NOTRE HISTOIRE

La commune de Cayeux-sur-mer envisage un projet de mise en valeur de l'histoire cayolaise par son patrimoine maritime, sa culture locale et les richesses de son territoire.

A ce stade, ce projet a pour nom provisoire « C'est notre histoire ». La municipalité souhaite associer les habitants à cette démarche, notamment en recensant les documents de toute nature, objets... qui peuvent évoquer l'histoire de la commune mais également en recueillant les témoignages de ceux qui ont participé à la vie de la commune ou même ont déjà par le passé travaillé sur son histoire.

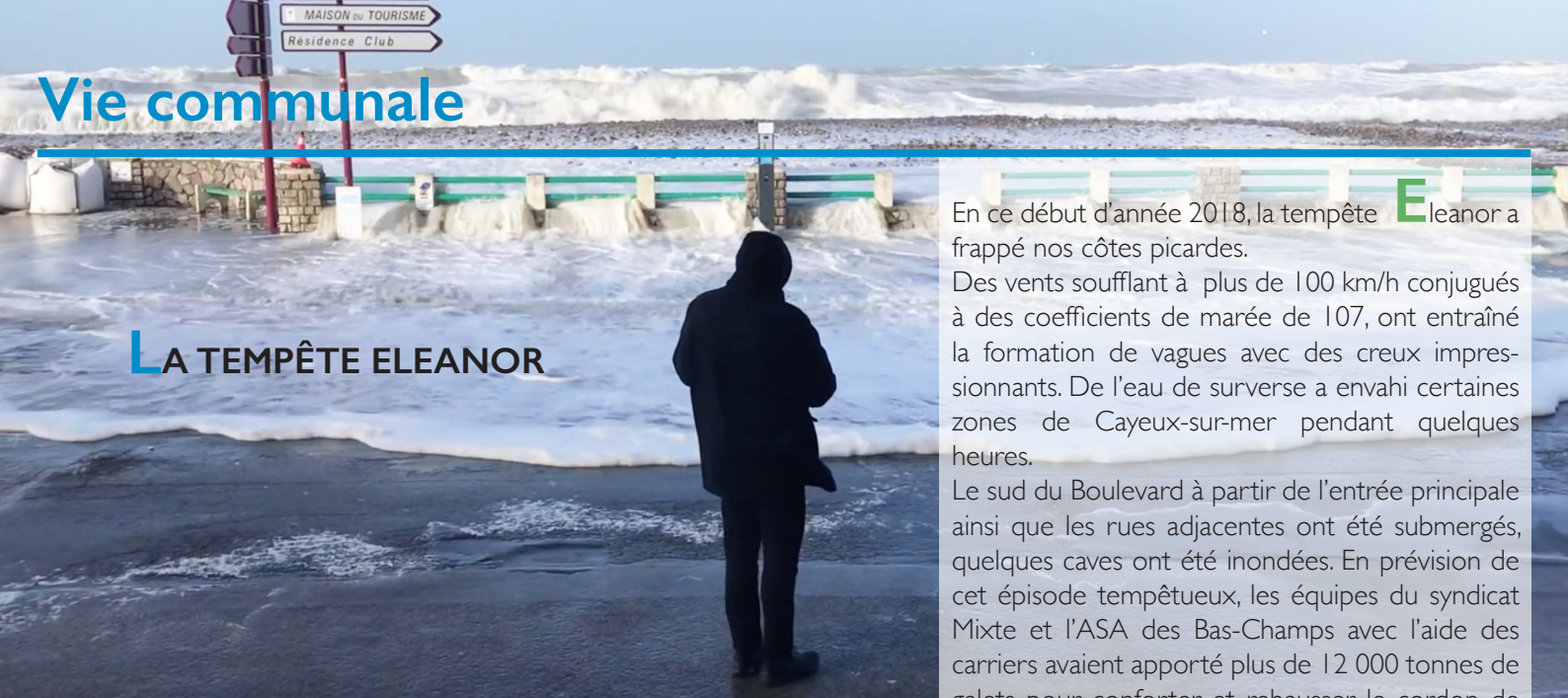
Un travail collectif sera engagé avec ceux qui sont intéressés par ce projet. L'objectif final serait de permettre sa mise en valeur dans un espace consacré au patrimoine cayolais et à la mémoire de ses habitants.

Un article plus complet sera mis en ligne sur le site internet de la ville. Si vous êtes intéressés, faites-vous connaître en mairie auprès de Philippe Dieudonné.

Merci d'avance pour votre concours !

Vie communale

LA TEMPÊTE ELEANOR



En ce début d'année 2018, la tempête **E**leanor a frappé nos côtes picardes.

Des vents soufflant à plus de 100 km/h conjugués à des coefficients de marée de 107, ont entraîné la formation de vagues avec des creux impressionnants. De l'eau de surverse a envahi certaines zones de Cayeux-sur-mer pendant quelques heures.

Le sud du Boulevard à partir de l'entrée principale ainsi que les rues adjacentes ont été submergés, quelques caves ont été inondées. En prévision de cet épisode tempêteux, les équipes du syndicat Mixte et l'ASA des Bas-Champs avec l'aide des carriers avaient apporté plus de 12 000 tonnes de galets pour conforter et rehausser le cordon de galets de 40 cm. Merci à l'entreprise Silmer pour sa réactivité !

Les services techniques de la commune avaient déposé des big bags aux endroits stratégiques.

On peut considérer que les épis ont bien joué leur rôle. Sans eux, la tempête aurait sans doute eu des conséquences plus graves.

NOS EMPLOYÉS MUNICIPAUX A L'HONNEUR

Le 20 décembre 2017, la cérémonie de remise de médailles pour huit de nos employés municipaux s'est déroulée en mairie. La médaille et le diplôme sont une marque d'ancienneté mais ils récompensent également la qualité du travail accompli pour la bonne marche de la collectivité.

Médaille d'argent, 20 ans :

- Mme WATTRELOS Sylvie
- Mme CRÉPIN Elisabeth
- M. LEPREUX Franck
- M. NORTIER Sylvain

Médaille de vermeil, 30 ans :

- M. MAISON Marc
- M. WATTRELOS Patrick

Médaille d'or, 35 ans de service :

- M. DOUDOUX Jean-Michel
- M. DEVISMES Jean-Pierre



Ce fut également l'occasion de fêter le départ à la retraite de Mme Danièle BON que chacun connaît bien puisqu'elle a travaillé de 2004 à 2017 en tant que régisseur du marché et des cabines de plages.

Nous lui souhaitons une bonne et heureuse retraite !



LE PACS EN MAIRIE !

Conformément à la loi du 18 novembre 2016, le PACS (Pacte Civil de Solidarité) a été confié aux mairies depuis le 1er novembre 2017.

Les Officiers d'État Civil (le maire ou ses adjoints) sont compétents pour recevoir :

- La déclaration conjointe des partenaires,
- La modification de la convention de PACS,
- Sa dissolution.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site <https://www.service-public.fr> et, bien sûr, au service accueil de la mairie.

Vie Communautaire

RETOUR A LA SEMAINE DE QUATRE JOURS

Lors du Conseil Communautaire du 21 décembre 2017, les élus ont acté le retour à la semaine de quatre jours dès septembre 2018, ainsi que le souhaitaient 84% des parents interrogés lors d'une enquête sur le rythme scolaire.

Cette organisation du temps scolaire sera effective dans toutes les écoles maternelles et élémentaires publiques de la communauté d'agglomération (lundi, mardi, jeudi et vendredi).

Les accueils périscolaires du matin et du soir seront maintenus avec les mêmes amplitudes qu'aujourd'hui sur l'ensemble du territoire. Les tarifs de la cantine et de l'étude seront équivalents dans toutes les écoles publiques du périmètre de la Cabs.

Tarif restauration scolaire : 2,60 € par repas (-0,40 €)

Tarif garderie : 0,50 € le matin et 0,50€ le soir (auparavant le tarif journalier de 1,25€ était incompressible).



Le rectorat envisage de nombreuses fermetures de classes dans le canton et autour de Cayeux-sur-mer. Le 8 février, la municipalité s'est associée aux parents d'élèves mobilisés pour maintenir toutes les classes de notre école publique.

« Nous n'accepterons pas la désertification scolaire » assurait monsieur le Maire lors d'une conférence de presse. Le risque de fermeture semble désormais écarté pour la rentrée 2018. Mais restons vigilants pour les années à venir ! « Pour assurer le maintien des classes, nous devons conserver des effectifs de 75 à 80 élèves » nous confirme Madame Mortier, directrice des écoles de Cayeux .

Les parents, avec un enfant né en 2015/2016/2017, ont été invités en mairie le vendredi 2 mars pour faire le point sur la situation. Notre école a de bons atouts :

- Une école en milieu rural, importante dans la commune.
- Le passage à la semaine de 4 jours à la rentrée 2018.
- Des locaux accueillants, de grands espaces, un préau couvert et chauffé pour la pratique du sport, une salle d'arts plastiques du matériel informatique, un tableau blanc interactif (TBI), l'accessibilité en fauteuil roulant.
- Une cantine intergénérationnelle au prix de 2€60 le ticket.

LA MAISON DE RETRAITE

Le mois de janvier a été l'occasion d'une chaleureuse après-midi à la maison de retraite de Cayeux-sur-mer.

Comme chaque année, **M**onsieur le Maire en compagnie de la direction de l'Ehpad et des élus présentait ses vœux aux résidents et leur distribuait à chacun un colis.

Le personnel soignant et les encadrants ont été vivement remerciés, pour leur travail et leur professionnalisme.

Tous ont apprécié le geste de l'Amicale des résidents qui a offert des cadeaux à nos anciens.

LE REPAS DES ÂÎNES

Le repas des aînés aura lieu à la Halle marchande le 9 Juin 2018 à partir de 12h30.

Ce repas dansant sera accompagné d'un spectacle musical et de Cabaret intitulé « Sur la route des épices ».

Inscriptions en mairie, auprès du CCAS : 03.22.26.04.06, jusqu'au 14 mai inclus.

Réservé aux personnes âgées de 65 ans et plus, inscrites sur les listes électorales de Cayeux-sur-mer.

CLASSEMENT DES TOMBES DE QUATRE POILUS

Dimanche 5 novembre 2017, la commune de Cayeux-sur-mer et le Souvenir Français de Friville-Escarbotin ont rendu hommage à quatre enfants du pays morts pour la France durant la première guerre mondiale.

Les tombes classées ont été restaurées de belle manière par les employés communaux, les bénévoles RSA et l'association du Vimeu.

Au cours de la cérémonie trois rosiers, offerts par le Souvenir Français, ont été plantés au monument aux morts.

Les enfants de l'école publique, vêtus d'une tenue d'époque réalisée par Mme Borowiak et Mme Esquenet, ont rendu un vibrant hommage.



OPERATION VILLE ET PLAGE PROPRES

Pour la troisième année, l'équipe de bénévoles participera à l'embellissement de la commune.

Ce volontariat, dont l'objectif est une réinsertion dans le monde du travail, est à féliciter : leur travail est apprécié et reconnu de nos concitoyens.

Si vous souhaitez rejoindre ce groupe, n'hésitez pas à vous renseigner en mairie au service du CCAS.

VACCINATION OBLIGATOIRE

Les enfants nés à partir du 1er janvier 2018 devront obligatoirement avoir reçu les vaccins protégeant des maladies suivantes : coqueluche, diphtérie, haemophilus influenzae b, hépatite B, méningocoque C, pneumocoque, rougeole, poliomyélite, oreillons, rubéole, tétanos.

Sports Associations



Un club de marche aquatique côtière (longe côte) est né le vendredi 23 février 2018 grâce au soutien de la municipalité de Cayeux-sur-mer et au parrainage de la Fédération Française de Randonnée (F.F.R.).

Baptisée « la **R**ando Caouaise », cette association vous propose de pratiquer la randonnée aquatique. Un sport adapté à tous, quels que soient l'âge et le niveau sportif. Lorsque les conditions climatiques seront défavorables, la randonnée pédestre sera proposée. Un animateur diplômé de la F.F.R. encadrera les sorties afin d'assurer la sécurité des pratiquants et l'animation des séances. La Fédération fournira des combinaisons en néoprène confortables aux adhérents ainsi qu'aux visiteurs. La municipalité assurera de son côté la mise à disposition d'un local vestiaire sur la plage, pendant la saison estivale.

Venez découvrir le long-côte le dimanche 22 avril 2018 à 9h30 sur la plage, matériel mis à disposition. Deux randonnées programmées : à 10h et à 12h.

Renseignements sur le site de la Mairie de Cayeux-sur-mer, sur la page facebook *la Rando Caouaise*, par téléphone 06.67.03.91.86 ou par mail randocaouaise@gmail.com.

LES AMIS DE LA PETANQUE CAYOLAISE

Très appréciée de nombreux Cayolais et estivants la pétanque est un sport accessible à tous qui fait partie de l'histoire de Cayeux. Plusieurs terrains aménagés et entretenus par la commune et libres d'accès en sont un témoignage indéniable.

Pratiquant de longue date, Jean-Marie MOREL vient d'être élu président des Amis de la pétanque Cayolaise. Il vous propose de les rejoindre pour partager un moment autour du cochonnet.

Renseignements et inscriptions au 06 20 92 16 04 ou par courriel : lesamisdelapetanquecayolaise@outlook.fr

GYMNASTIQUE
Venez nous rejoindre
tous les jeudis de 10h45 à 11h45
salle des fêtes de Cayeux-sur-Mer
C'est dans une ambiance très conviviale
que le groupe, de personnes débutantes ou pas,
âgées de 50 à 75 ans, de Cayeux ou ses environs,
se retrouve autour d'un professeur à l'écoute de chacun.
Cotisation : 30€ par trimestre
Inscription et renseignement auprès de Pierre : 06 60 83 84 92
d'adresse et d'agilité
GymAgile 2018

Qualité de ses terrains en terre battue, cadre exceptionnel, le tennis club de Cayeux offre des conditions de jeu idéales tout au long de l'année.

Quatre terrains en terre battue, deux en dur (dont deux couverts)
un club house à deux pas de la plage !



TENNIS CLUB MUNICIPAL

Il n'est pas rare d'y voir jouer ensemble grands parents et petits enfants ou d'y croiser des joueurs évoluant à haut niveau.

Des cours tous niveaux sont dispensés toute l'année par un moniteur diplômé. Location de terrain : 1h/15€.

Renseignements et inscriptions au 02.22.26.96.69 ou 06.89.63.97.58.

Animations Commerces



VOUS ALLEZ EN ENTENDRE PARLER, DU PETIT BLEU !

Dès le printemps et dans de nouveaux locaux qui sentent bon le bois, vous découvrirez les accessoires **PETIT BLEU** - sacs, coussins, pochettes, trousse, tabliers, cale-portes, etc. - intégralement réalisés par des personnes en insertion professionnelle. De la waide sera également plantée tout près !

Le Petit Bleu est né chez Vivre Ensemble, le vestiaire de Brighon.

A suivre... nous vous en donnerons des nouvelles sur le site internet de la Ville : www.cayeux-sur-mer.fr

HOMMAGE

Le 27 janvier 2018, l'amicale des Pompons rouges a rendu hommage aux marins de La Minerve.

Ce sous-marin français d'attaque à propulsion diesel électrique de la classe Daphné coulait, le 27 janvier 1968 au large de Toulon, avec 52 hommes d'équipage.



OUVERTURE D'UN NOUVEAU CABINET DE PODOLOGIE

Le cabinet de Mme Julie Mazé vient d'ouvrir début janvier. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre ville !

L'offre offerte aux Cayolais dans ce secteur est donc renforcée puisque ce sont maintenant 3 podologues au service de tous :

- M. Nicholas BRYANT – 24 rue du Gal Leclerc
- Mme Julie MAZÉ – 1A Avenue Carnot
- Mme Blanche ROBERT-TAVERNIER – 4 Avenue Paul Doumer



15ème ANNIVERSAIRE DU STAGE DE CHANT LYRIQUE

Un concert exceptionnel a été donné en salle d'honneur de la mairie de Cayeux-sur-mer, le 30 décembre 2017 par les stagiaires et les professeurs du cours de chant lyrique estival. Avec Eric de Gioannini contre-ténor, Sarah Nassif soprano et Juliette Regnaud pianiste. Bravo à eux et à tous leurs élèves !



Le marché de Noël 2017



Le concert du Nouvel an 2018

Et aussi...

La fête de la Saint Blaise 2018.



Chasse Pêche Environnement

OPÉRATION NETTOYAGE

Nos agents du service voirie sont fortement mobilisés pour la propreté de notre ville. Ils pallient les actes d'incivilité qui démarrent par un papier, un mégot, une crotte de chien, oubliés sur un trottoir.

On ne le répète jamais assez, la propreté, c'est l'affaire de tous !

Ne jetez plus vos déchets. Débarrassez-vous surtout de vos mauvaises habitudes !



Un grand merci à tous les bénévoles qui participent au ramassage des déchets sur notre littoral et dans notre ville.

COMPTAGE DE PRINTEMPS

De nombreux volontaires de l'amicale des chasseurs ont participé comme tous les ans au comptage de printemps.

L'objectif est d'évaluer la densité de couples reproducteurs de perdrix grises et l'abondance de lièvres. Dans notre canton on dénombrait notamment ces dernières années près de 10 couples de perdrix par hectare.



HAUTS-DE-FRANCE PROPRES

La ville de Cayeux-sur-mer a participé comme chaque année avec les associations locales et les bénévoles au ramassage des déchets sur le littoral le 17 et 18 mars 2018. Des renseignements plus précis de la collecte seront donnés dans le prochain BIM.

Comme prévu, lors de nos promesses électorales, une voie anglaise sera réalisée au lieu-dit « Les Sables ».

Philippe Boutté

Pour Cayeux... Ensemble !
Bulletin d'Informations Municipales
Directeur de la publication :

Jean-Paul Lecomte
Rédactrice en chef : Martine Crépin
Maquette et réalisation : Deux-ci, d'eux-là
Crédits photo : R.Rimbault, M. Crépin, P. Dewez, Deux-ci, d'eux-là...
Encart animations : A.S.Toutain
Imprimé par SYD 80580 Pont-Rémy.
Ne pas jeter sur la voie publique

Dépot légal à parution.